

Les moyens financiers de l'A.P.M.E.S.P.⁽¹⁾ entre 1910 et 1925

Des seules cotisations à l'introduction de la publicité

Éric Barbazo

La valeur d'un homme est dans sa capacité à
donner et non dans sa capacité à recevoir.

Albert EINSTEIN

La question des moyens financiers de l'A.P.M.E.P. se pose rapidement au sein du comité exécutif de l'association puisqu'elle apparaît dans les trois premières années de son existence. Comme tout mouvement associatif, il est nécessaire de publier, de communiquer et de se réunir. Cette question de financement est concomitante avec la proclamation des premiers résultats obtenus par l'association sur les questions de l'enseignement des jeunes filles et des allègements des programmes des classes de mathématiques A et B. Ces résultats affichés sont l'objet d'un avis dans le *Bulletin* n° 4 de novembre 1911 qui « espère un nombre toujours croissant des ses membres pour une autorité de plus en plus grande ». La publication dans chaque Bulletin du nombre toujours croissant d'adhérents (fig. 1, ci-dessous)⁽²⁾ renforce cette recherche de représentativité et montre une volonté des dirigeants de l'association de développer leur mouvement associatif de manière pérenne. Nous allons voir, à la lumière de l'anecdote de « l'adhésion perpétuelle de Maurice Fréchet en 1921 », que ce développement nécessite d'une part une ouverture, certes encore symbolique, vers l'adhésion des enseignants de l'Université et d'autre part un élargissement du financement qui ne peut rester basé sur les seules cotisations des adhérents.

1. Un embryon d'ouverture vers l'université

En 1921, Maurice Fréchet émet le vœu d'adhérer à l'A.P.M.E.P. Il est alors professeur à la Faculté des sciences de Strasbourg. Suite à une correspondance échangée avec le Secrétaire M. Delcourt, dans laquelle il stipule qu'il « s'intéresse vivement à l'Association et en demande l'accès aux professeurs de l'enseignement supérieur⁽³⁾ » [1], l'association décide d'accepter sa cotisation. M. Fréchet envoie un

(1) Le sigle de l'association est A.P.M.E.S.P. (Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement secondaire public) jusqu'en 1945 date à laquelle l'adhésion des enseignants des Écoles normales, universités et premier degré est incluse dans les statuts. Le sigle devient alors A.P.M.E.P. et souvent A.P.M.

(2) Pour une lecture plus aisée de la période étudiée, le graphique n'utilise pas le nombre d'adhérents publié dans chaque bulletin.

(3) *ibid* 1. [3]

chèque de 100 Francs soit l'équivalent de 20 fois la cotisation annuelle qu'il « *prie de considérer provisoirement comme paiement anticipé du nombre correspondant de Bulletins futurs* ». Cette participation exceptionnelle apparaît dans le rapport du trésorier de l'association sous la forme : [1]

Abonnement perpétuel de M. Fréchet : 100 F.

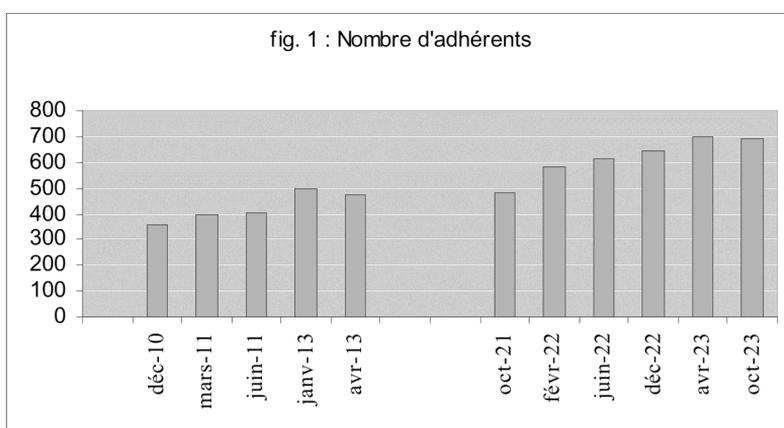
La somme donnée par le professeur Fréchet, rapportée à l'actif de l'association qui est de 1 498 F en cette année 1921, n'est pas négligeable. Cette démarche de Maurice Fréchet illustre l'intérêt que manifestent des enseignants de l'Université pour l'association et donc pour les questions d'enseignement secondaire et cela bien des années avant le slogan « *de la Maternelle à l'Université* ». Maurice Fréchet n'est en effet pas le seul universitaire à adhérer à l'A.P.M.E.P. puisque son geste est bientôt suivi, comme l'attestent les listes des adhérents des différents *Bulletins Verts*. On trouve notamment en 1923 les noms de M. Gosse de la Faculté des sciences de Grenoble et de E. Le Roy du Collège de France. En 1924, ce sont MM. Gambier de la Faculté des sciences de Lille et Rouyer de la Faculté des sciences d'Alger. Ainsi, les liens entre l'association et l'Université se développent, même s'ils restent, au regard du nombre des adhésions, très limités en raison des statuts de l'association. Il est important de signaler toutefois qu'ils ont toujours existé depuis la création de l'association. En effet, même si l'association est essentiellement dirigée par des enseignants du secondaire dans le respect de ses statuts qui limitent la nature des adhérents à cette catégorie d'enseignants, nombreux sont les membres du bureau exécutif et du comité qui ont des liens étroits avec l'Université et la Communauté scientifique. M. Blutel, premier président de l'A.P.M.E.P. est inspecteur général, comme d'autres dirigeants de l'association le deviendront par la suite parce qu'ils sont des professeurs des classes de Mathématiques spéciales. Sa charge le met donc directement en liaison avec les plus hautes instances. D'autres personnalités sont membres de la Société mathématique de France comme M. Bioche ou M. Grévy et publient des articles dans les revues de mathématiques spécialisées comme *l'Enseignement mathématique* publié par la C.I.E.M. ou le *Bulletin* de la S.M.F.

Ainsi, l'A.P.M.E.P. qui s'est créée pour sauvegarder l'esprit de la réforme de 1902 [3], a-t-elle pu véritablement développer une action efficace en raison de sa proximité avec les différentes institutions politiques ou scientifiques. Si son Bulletin n'est pas à proprement parler un journal scientifique ou une revue spécialisée de mathématiques, les différentes signatures qui y apparaissent lui confèrent néanmoins un rôle important dans l'histoire des mathématiques et de leur enseignement. Devant l'augmentation rapide et souhaitée du nombre de ses adhérents, l'association doit alors trouver rapidement de nouvelles recettes pour pouvoir étoffer cette représentativité et faire face à ses nouvelles responsabilités.

2. À la recherche de nouvelles recettes

En 1910, année de sa création, l'A.P.M.E.P. dispose d'un budget de fonctionnement que lui autorise la loi sur les associations datant de 1901. Dès l'édition du premier Bulletin, le budget de l'association est qualifié de « *très réduit* »

et il s'agit de le « ménager ». Ce budget est seulement composé des cotisations des adhérents. Le premier rapport du trésorier M. Serrier apparaît dans le Bulletin n° 3 [2]. L'association compte alors 375 adhérents et le montant de la cotisation annuelle est de 2 F. Ce rapport est extrêmement simple puisqu'il est composé des lignes de recettes (762 F) que fournissent les cotisations et de dépenses (476,20 F) qui sont essentiellement dues à l'envoi des trois premiers Bulletins. Ces dépenses représentent 85% des frais de l'association. Mais l'augmentation rapide du nombre des adhérents (fig. 1) et de leur répartition nationale pèse dans les frais d'envoi des *Bulletins Verts* et imposent la recherche de nouvelles recettes.



Le Président M. Gros propose, en 1913, d'ajouter au Bulletin des pages d'annonces publicitaires [4] pour « couvrir une partie des frais de publication du Bulletin et peut être arriver ainsi à faire paraître six numéros chaque année ». Il y a donc la volonté affichée d'augmenter la *propagande* de l'association, puisque le mot est couramment employé à cette époque. La décision de promouvoir les idées du mouvement grâce à un *Bulletin*, par ailleurs de plus en plus lu, est acceptée. Le premier *Bulletin* augmenté de publicité est le n° 12, d'octobre 1913. Les *crayons Gilbert*, la *Revue de l'Enseignement des sciences* dirigée par Ch. Michel, *L'Enseignement Secondaire*, ouvrages de cours pour les classes de mathématiques A et B, les *Précis de géométrie* de André Vieillefond sous la direction de Carlo Bourlet recouvrent les deux premières pages du Bulletin. Les deux dernières pages sont également remplies d'une série de cours de différents professeurs agrégés publiés par la librairie Belin, du *Cours de mathématiques* par Émile Borel et d'un *Cours complet pour les classes de mathématiques A et B* dirigé par M. Darboux et dont les auteurs sont entre autres J. Tannery, J. Hadamard ou Carlo Bourlet. Enfin, la quatrième de couverture est consacrée aux publications de H. Commissaire, éditées par Masson. On le voit, la publicité apparaît donc en quantité, avec une présentation de nombreuses publications de personnalités scientifiques reconnues qui montrent l'intérêt certain pour les publicitaires d'apparaître dans les pages de la revue publiée par l'A.P.M.E.P. Cela semble donc donner raison au président M. Gros qui a

argumenté son idée publicitaire en affirmant : « *notre Bulletin atteint un personnel nombreux qui est de nature à intéresser les libraires, les bouquinistes, les fabricants de fournitures scolaires et d'instruments de dessin* ». La publicité entre ainsi dans la politique de développement de l'association afin de renforcer son engagement dans les premiers dossiers défendus par l'A.P.M.E.P. comme la défense de l'enseignement des jeunes filles ou l'amélioration de la qualité des épreuves du baccalauréat.

La Première Guerre Mondiale met un coup d'arrêt aux activités de l'association et de ses publications. Le principe publicitaire est toutefois acquis et demeure lorsque l'A.P.M.E.P. se réorganise et publie son premier *Bulletin* d'après guerre, le n° 17 de novembre 1919, et dont le numéro fait suite au n° 16 de juin 1914. Mais le choc de la guerre est rude pour l'organisation du mouvement des professeurs de mathématiques et l'impact de la publicité dans les comptes de l'association n'apparaît pour la première fois que dans le rapport du trésorier publié au n° 27 d'octobre 1922. Près de dix années se sont donc écoulées entre la décision du comité d'incorporer de la publicité dans les publications et la place effective de celle-ci dans les comptes de l'A.P.M.E.P. Une décennie nécessaire pour mettre en place les moyens suffisants à la construction d'un mouvement associatif, fragile dans ses structures financières, vacillant sous la Grande Guerre mais décidé à perdurer.

Bibliographie

- [1] *Bulletin Vert* n° 22, Octobre 1921, p. 10.
- [2] *Bulletin Vert* n° 3, juin 1911, p. 39.
- [3] *Bulletin Vert* n° 470, juin 2007, p. 293 à 299.
- [4] *Bulletin Vert* n° 11, juin 1913, p. 63.

COTISATIONS APMEP

L'APMEP a des difficultés budgétaires (Cf. Rapports financiers).

Elles sont dues essentiellement à une diminution du nombre d'adhérents : les nouvelles adhésions ne compensent pas les départs, voire le papyboom !

L'APMEP s'astreint à restreindre ses diverses dépenses, déjà minimisées par le travail bénévole de nombreux militants.

Mais réduire la voilure pourrait, s'il s'ensuivait une diminution des prestations (travaux des Commissions, brochures, bulletins, ...), aggraver la diminution du nombre d'adhérents entraînant ainsi un désastreux effet boule de neige.

Parallèlement la déduction fiscale de 66% nouvellement obtenue permet :

- soit avec notre formule TOUT APMEP, de payer **réellement très peu** ;
- soit, avec la plus chère de nos cotisations de SOUTIEN, de déboursier, en réalité, la même chose qu'avec les cotisations antérieures les plus chères, tout en apportant à l'APMEP une importante et indispensable oxygénation budgétaire.

Donnez comme les années précédentes, cette fois **moins aux impôts et plus à l'APMEP**, utilisez massivement les formules de SOUTIEN !